



# La boîte à outils de Parents solos et Compagnie



## Le fonctionnement d'un groupe

Pour fonctionner collectivement, il est indispensable dès le début, de se donner un cadre de fonctionnement partagé, des règles de vie communes, des modalités de prises de décision.

### Les règles de vie d'un groupe, de quoi parle t'on ?

Ce sont essentiellement les **relations entre les membres** du groupe. On parle de choses comme respect de la parole de l'autre, bienveillance, oser dire, non jugement, confidentialité. On peut prévoir également des modalités de gestion de conflit entre les personnes car ce sont des choses qui arrivent.

### Le fonctionnement d'un groupe, qu'est-ce que c'est ?

On parle ici de la façon dont sont menées les actions, par qui, comment ? Egalement des prises de décision, quelles sont les modalités ?

**Ce cadre et ces règles doivent claires et connues de tout-e-s et s'appliquer dans toutes les actions. Ils doivent être consignés dans un document.**

### Quelques repères et conseils en vrac :

- **Elaboration collective des règles** : c'est la meilleure façon pour qu'elles soient acceptées et appliquées par tout-e-s. Règles de vie, fonctionnement, répartition des tâches, modes de décisions doivent faire l'objet d'une réflexion collective.
- **Comment impliquer tous les membres du groupe ?** Proposer à chacun - e de prendre une tâche en fonction de ses compétences et ses envies. **L'implication de tout-e-s** est une **condition essentielle** pour que la vie du groupe ne repose pas que sur quelques un-e-s.
- **Comment intégrer les nouvelles personnes ?** Repérer leurs connaissances et compétences et leur proposer de prendre des responsabilités-sans attendre- dans le fonctionnement du groupe : organisation d'une sortie, participation à une rencontre avec un élu...Rappeler les raisons pour lesquelles on se retrouve ensemble dans le groupe.
- **Comment prendre une décision ?**

Cette question est essentielle. Voilà trois modalités différentes pour prendre une décision. Que l'on peut éventuellement combiner :

- **Démocratique** : un vote est effectué et la majorité l'emporte. C'est un mode traditionnel que tout le monde connaît. Et il n'est pas obligatoire d'exprimer son point de vue.
- **Sociocratique** : la décision est prise quand il y a **consentement**. Le consentement est atteint quand **plus personne n'a d'objection importante et argumentée** vis-à-vis d'une proposition. Si une personne émet une objection, elle doit faire une **nouvelle** proposition.
- **Par consensus** : un consensus fort doit émerger. Il ne doit pas y avoir de désaccord et chacun doit exprimer son point de vue.